Dijon, le 16 mai 2014 - Les 31e Journées nationales d'Étude et de Perfectionnement des infirmiers de bloc opératoire qui se déroulent depuis mercredi à Dijon ont été l'occasion de faire le point sur
l
es dossiers
en cours qui visent à
une meilleure reconnaissance de la profession.

2014 : une année décisive pour les Ibode

Lors du forum « Qu'on se le dise » abordant les actualités de la profession, en présence de Mme Verdoncq de la DGOS, la présidente de l'UNAIBODE, Brigitte Ludwig a insisté sur le sentiment de lassitude face à la lenteur des procédures malgré la patience et la ténacité des Ibode, et le besoin désormais impératif d'une avancée rapide.
Des quatre grands chantiers menés par l'UNAIBODE, un seul a été acté en février 2014, la VAE. Un autre, la reconnaissance des actes exclusifs semble très bien
engagé
aux dires de la représentante du Ministère. En revanche et concernant la suppression des deux années d'
exer

cices avant de se
présenter
aux épreuves d'admission et la «
Réingénierie
IBODE
»
au
grade de master, le combat continu
e
.
Rappelons qu'
à ce jour
,
les
Ibode
n'ont aucune valeur ajoutée dans les textes et n'ont pas le droit de faire un geste de plus que les IDE dans les blocs. Or dans la pratique, ce n'est pas le cas.

Suppression des 2 années d'expérience avant de se présenter aux épreuves d'admission

La situation, à l'heure actuelle, est bloquée. La DGOS estime notamment que le parcours professionnel des IDE doit être bien «
assis
» avant de faire une spécialisation
. De nouveaux rendez-vous avec les députés et les employeurs sont
prévus
.

Actes et missions exclusives IBODE

Les 4 réunions de concertation sur les actes et missions prescriptibles exclusivement aux Ibode ont permis de mettre en avant la valeur ajoutée de la profession et d'aller vers un élargissement de l'exercice. Le projet de décret doit maintenant être présenté à l'Académie de médecine et au Haut Conseil des Professions Paramédicales pour être ensuite soumis au Conseil d'Etat.
La parution du décret est attendue à l'automne 2014 et devrait légiférer également l'obligation d'une formation théorique et pratique de 49 heures
pour tous les IBODE pour l'obtention
d'une
attes
tation
d'actes exclusifs.

Réingénierie IBODE au grade de Master

La profession est toujours en attente du cadrage des 4 ministères (Santé, Enseignement supérieur, Budget, Fonction publique
)
. La
lettre de mission
qui
positionnera les formations de la santé dans le système LMD
pourrait permettre d'envisager une mise en place pour la rentrée 2015.

Ouverture du diplôme d'Ibode à la VAE

Défini par l'arrêté du 24 février 2014, le recours à la Validation des Acquis de l'Expérience est désormais possible et
va favoriser l'accès au diplôme d'
Ibode
pour les infirmiers exerçant au bloc opératoire.

Ces JNEP 2014 ont également été marquées par la 2e remise du prix SOFERIBO (Société Française d'Evaluation et de Recherche Infirmière en Bloc Opératoire). Pour découvrir les lauréats de cette année, consulter le site de l'UNAIBODE
http://www.unaibode.fr/

L'Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat

L'Unaibode est l'association qui regroupe les associations d'infirmiers de bloc opératoire et défend la qualification des quelques 6.000 IBODE qui exercent en France dans le secteur public et le secteur privé. Sans eux, il ne peut y avoir de fonctionnement sécurisé des blocs opératoires. L'Unaibode organise chaque année avec l'Association des Enseignants des Ecoles d'Infirmiers de Bloc Opératoire (
Aeeibo
), les Journées Nationales d'Etude et de Perfectionnement, rendez-vous incontournable de la profession.

http://www.unaibode.fr